

Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC)

Suivi année 2024

Commission	Projet	Avis/Décision CDAC/CDACi	Avis/Décision CNAC (si recours)
<p>CDAC : 31 janvier 2024 à 10h00</p>	<p>Dossier : n° 23-003 (Geida : P052185123)</p> <p>Demande d'autorisation d'exploitation commerciale relative à l'extension de 470 m² de surface de vente d'un magasin de commerce de détail, sous l'enseigne « Leclerc Express » existant situé Avenue du Général de Gaulle à Blancs-Coteaux (51130). La surface de vente passerait de 800 m² à 1 270 m² (secteur d'activité 1 principalement). Le projet comporte également la restructuration du point permanent de retrait et le maintien des trois pistes de retrait.</p> <p>Projet présenté par la SARL VERTUSDIS – siège social : rue Jules Lobet à Pierry (51530).</p>	<p>Avis défavorable</p> <p>Publication de l'avis : - recueil des actes administratifs : le n°2-9 du 12 février 2024</p>	
<p>CDAC : 29 février 2024 à 10h45</p>	<p>Dossier : n° 24-001 (Geida : D052635124)</p> <p>Demande d'autorisation d'exploitation commerciale relative à l'extension de 1 192 m² de surface de vente d'un ensemble commercial existant, portant la surface de vente totale de 4 387 m² à 5 579 m². Plus précisément, le projet consiste à réunir 2 cellules commerciales vacantes, ayant perdu leurs droits commerciaux, afin de constituer 1 magasin de 1 192 m² de surface de vente (secteur d'activités 2). Le site du projet est situé avenue du Bois Legras Ouest à Vitry-le-François (51300).</p> <p>Projet présenté par la SAS VIDIS – siège social : Bois Legras Ouest – Route de Vitry-en-Perthois à Vitry-le-François (51300)</p>	<p>Décision favorable</p> <p>Publication de la décision : - recueil des actes administratifs : - Journal de l'Union : 6 mars 2024 ; - Journal de la Marne Agricole : 8 mars 2024</p>	